

## Compte rendu de la réunion du Comité de Pilotage du site Natura 2000 FR7200808 « Carrière de Lanquais – les Roques »

**Lundi 4 mars 2024 à la salle des fêtes de Faux**

**Liste des participants : voir la liste d'émargement ci-jointe**

### INTRODUCTION

La séance débute à 14h30 par un tour de table des participants. Puis M. Christophe CATHUS, conseiller régional et nouveau président du Comité de Pilotage (CoPil) du site, se présente et ouvre la réunion en expliquant qu'en tant qu'élu de proximité, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine M. Alain ROUSSET l'a nommé président du CoPil. Il rappelle que le Conseil Régional, à travers sa feuille de route Néo Terra, a une réelle volonté d'avoir une vision transversale des politiques publiques sous le prisme du développement durable, de la transition écologique et énergétique. Ceci toujours en partenariat avec les communes, les collectivités et l'État.

M. CATHUS laisse la parole à M. Hugo MAILLOS du service Gestion des sites Natura 2000 qui fait un rappel sur le transfert de compétences aux Régions à la suite de la loi 3DS de 2022. Il précise la répartition des compétences entre État et Régions. Il insiste sur le rôle de la Région pour soutenir l'animation du site et les différents dispositifs existants, comme les contrats Natura 2000 et les MAEC et les règles de financement avec le FEADER.

M. Benoît DUHAZÉ, animateur du site, commence par donner l'ordre du jour de la réunion. Il s'agit notamment de présenter le bilan de l'animation de l'année écoulée du site. Il fait un rappel sur les objectifs du dispositif Natura 2000, pour la conciliation de la biodiversité et des activités humaines. Il insiste sur le fait que le CoPil est un organe de décision et de concertation, et invite les participants à prendre la parole au cours de la réunion, à faire des propositions ou donner des idées.



M. DUHAZÉ fait ensuite un rappel sur l'historique de l'animation du site : le Document d'Objectifs (DOCOB) du site a été validé en 2011, après quoi quatre phases d'animation de trois ans se sont succédé. Depuis le 15 mars 2023, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine assure une nouvelle phase d'animation jusqu'en 2025 dans le cadre d'un marché de la Région Nouvelle-Aquitaine.

M. MAILLOS apporte une précision sur les modalités de gouvernance d'un site Natura 2000. Il indique que tous les trois ans, l'autorité administrative, qui est à présent le Conseil Régional, propose aux collectivités de porter l'animation des sites. Dans le cas d'un refus, la Région est alors désignée structure porteuse et propose alors un marché public pour s'associer les services d'un animateur.

## RAPPELS SUR LE SITE ET LE DOCUMENT D'OBJECTIFS

M. DUHAZÉ rappelle les caractéristiques du site : il s'étend sur 268 ha et 3 communes. L'enjeu écologique du site centré sur les Chauves-souris est évoqué, avec la présentation des trois carrières et les espèces d'intérêt communautaires (EIC). D'autres espèces à caractère patrimonial du site sont également présentées.

Le programme d'animation du site pour les 3 années du marché (de mars 2023 à mars 2026) est ensuite présenté par M. DUHAZÉ, tout en faisant le bilan des actions de l'année écoulée. L'animation comprend 4 grandes missions qui sont détaillées par la suite : Animation, Assistance technique, Suivi du site et du DOCOB et Assistance administrative.

## ANIMATION DU SITE

Le **bulletin d'information** Natur'Actu qui a été conçu et publié en début d'année 2024 est présenté par M. DUHAZÉ. Il est téléchargeable sur le site internet du site Natura 2000. Un nouveau bulletin sera à produire en dernière année d'animation, M. DUHAZÉ invite l'assemblée à faire ses propres propositions si des sujets lui semblent importants.

Le **site internet** du site Natura 2000 est ensuite présenté. Il est disponible à l'adresse suivante : <https://carriere-lanquais.fr>. Il comprend plusieurs rubriques sur le fonctionnement du dispositif, les espèces du site et un ensemble de documents disponibles en téléchargement. Ce site internet a été mis à jour en 2024.



**Deux plaquettes d'information** sur le site vont être créés en 2024. La première donne une présentation générale du site, de son périmètre et de ses enjeux. La deuxième présente les différents outils de gestion du dispositif : les contrats Natura 2000, les Mesures agro-environnementales et climatiques ou encore la Charte Natura 2000.

Une **réunion publique ciblée** doit être organisée en 2024. M. DUHAZÉ demande à l'assemblée si elle a des idées sur le public qui doit être ciblé comme les élus, les propriétaires ou encore les agriculteurs et les sujets particuliers à aborder lors de ces réunions.

M. LOBJOIS indique que cette réunion peut être à destination des élus mais aussi toutes les personnes qui vivent dans le périmètre Natura 2000 et qui y travaillent.

M. BOITREL précise qu'il faudrait informer les nouveaux habitants car ils n'ont pas connaissance du site Natura 2000 et que cela peut engendrer des conséquences sur les chauves-souris et notamment celles qui utilisent le bâti.

M CATHUS propose d'informer et de sensibiliser les agriculteurs et notamment les nouvelles installations pour éviter tous problèmes en lien avec les règles de la PAC et de Natura 2000.

Un débat s'ouvre sur l'activité agricole du territoire. M. DUHAZÉ rappelle les différentes activités qui s'exercent et précise qu'il s'agit surtout d'un territoire forestier où l'agriculture est peu présente avec essentiellement de l'élevage. Il précise que cette dernière n'entraîne pas de pressions sur les chauves-souris sur ce territoire encore bien préservé.

M. DUHAZÉ signale qu'il n'a pas encore eu le temps de produire un **article dans les journaux**. Il indique qu'il sera diffusé dans les bulletins municipaux et éventuellement dans le magazine des collectivités (Bastides Dordogne Périgord notamment).

M. DUHAZÉ fait ensuite un retour sur l'**animation scolaire** qui s'est tenue le 19 décembre 2023 à l'école primaire de Monsac. Chaque année, cette intervention est proposée à l'une des trois écoles (Lanquais, Faux, Monsac) selon une rotation triennale. En 2024, elle aura lieu à l'école de Faux le 6 mai. En 2025 elle sera à Lanquais.

M. DUHAZÉ présente le temps d'échange qui a eu lieu à Saint-Macaire en Gironde le 4 octobre 2023 lors des rencontres N2000 sur l'invitation du SMEAG.



## ASSISTANCE TECHNIQUE

Les outils contractuels de gestion du site sont abordés. M. DUHAZÉ présente le travail de **recensement des propriétaires** de parcelles au sein du site Natura 2000. Les acteurs pouvant exercer des pressions sur le site seront rencontrés en priorité. Les propriétaires ayant déjà un contrat arrivé à échéance ont également été rencontrés pour leur proposer un renouvellement.

M. DUHAZÉ aborde ensuite **l'assistance technique auprès des deux propriétaires signataires** de contrats. Il indique par ailleurs qu'un seul contrat a finalement été déposé par suite du désistement du prestataire pour la mise en place du pâturage. Le second contrat sera déposé lors du prochain appel à projet de la Région en 2024. Dans cette attente, des recherches d'éleveurs susceptibles d'intervenir sont recherchées.

M. MAILLOS indique que l'instruction complète des contrats déposés en 2023 sera finalisée au premier semestre 2024.

M. DUHAZÉ présente le **contrat Natura 2000** déposé en 2023 pour l'entretien des prairies par fauche et par pâturage de regain sur une surface de 2,53 ha. Il précise que cette action permet de gérer 6% des prairies qui représentent 41 ha sur le périmètre Natura. Il rappelle la menace de fermeture des milieux ouverts par déprise agricole et insiste sur le fait qu'il est important de maintenir des milieux ouverts lorsque ceux-ci sont minoritaires dans le périmètre. Les prairies représentent moins de 15% de la surface totale du site.

Le **suivi du contrat** déposé par le CEN Nouvelle-Aquitaine en 2022, propriétaire de la carrière des Roques à Lanquais, est présenté par M. DUHAZÉ. Quatre actions pour empêcher la pénétration dans la carrière ont été réalisées : fermeture des accès en façade sud en juillet 2023, surveillance de l'accès en façade ouest par piège photographique, suivi des conditions hygrothermiques dans la carrière et information des usagers par la pose de deux panneaux. Il signale que le piège photographique installé en mars 2022 a été volé en janvier ou février 2024. Il présente néanmoins des résultats qui montrent que la carrière est visitée plusieurs fois par mois, entre 1 à 3 visites, qu'il s'agit souvent de groupes de 2 à 6 personnes qui restent en moyenne 30 minutes à l'intérieur. Il s'agit pour l'essentiel de visites en famille équipés de lampes. Le fait le plus remarquable est la visite d'un groupe de six personnes en juin qui est resté engagé dans des parties d'airsoft pendant plus de quatre heures.



Les informations sur ces contrats seront rentrées dans la **base de données SIN2**, qui permet un rapportage au niveau national et européen.

Pour la prise en compte du DOCOB dans les politiques publiques, M. DUHAZÉ indique que dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la Communauté de communes Bastides Dordogne Périgord, le document est en cours de consultation pour s'assurer que les enjeux du site Natura 2000 soient pris en compte.

Concernant les **évaluations d'incidence Natura 2000**, M. DUHAZÉ précise qu'il a été sollicité par un agriculteur nouvellement installé sur la commune de Lanquais pour fournir des informations sur la réglementation liée à N2000 et notamment sur la notion de « prairie sensible » et sur l'évaluation d'incidence. Ce dernier est intervenu sur des prairies sensibles alors qu'il n'en n'avait pas le droit. Les éléments ont été communiqué au pôle Environnement et Milieux naturels de la DDT24.

Mme Mélanie AUPY de la DDT24 confirme qu'elle a bien reçu le dossier et qu'elle l'a également transmis au service agriculture car il y a aussi des problèmes de déclaration PAC.

M. DUHAZÉ présente une **action non contractuelle** qui est mise en œuvre depuis 2020 sur le site. Il s'agit d'une étude sur les Chiroptères Cavernicoles Prioritaires en Nouvelle-Aquitaine qui vise à analyser le réseau de gîtes à l'échelle du Grand-Ouest pour trois espèces de chauves-souris. Il s'agit de contrôler tous les individus des espèces équipées de transpondeurs. Aucun individu équipé de balise n'a été détecté sur le site.

M. DUHAZÉ explique enfin qu'il a participé aux **réunions techniques organisées par la Région**.

## SUIVI DU SITE ET DU DOCOB

M. DUHAZÉ présente le **suivi annuel des populations de chauves-souris** qui utilisent les carrières pour l'hibernation. Un passage par mois est réalisé en décembre, janvier et février au cours duquel tous les individus par espèce sont comptés. L'objectif est de suivre dans le temps l'évolution des effectifs des trois espèces à enjeu du site : Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées et Minioptère de Schreibers. Il est d'abord commenté les résultats des comptages par carrière puis ceux des espèces à enjeu. Il en ressort que l'hiver relativement doux a rendu possible des mouvements importants d'individus au cours de la période. La



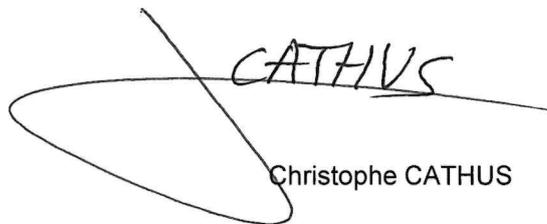
population de Grand Rhinophe semble avoir une tendance d'évolution des effectifs à la baisse entre 2009 et 2024. La tendance d'évolution des effectifs du Murin à oreilles échancrées indique plutôt une très légère augmentation et enfin celle du Minioptère de Schreibers montre une diminution.

M. DUHAZÉ présente le travail de **mise à jour du Formulaire standard de données (FSD)** du site, qui en constitue la carte d'identité.

### ASSISTANCE ADMINISTRATIVE

Ce volet concerne l'organisation des réunions du Comité de Pilotage du site et l'élaboration de comptes rendus et de bilans. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet du site Natura 2000.

M. DUHAZÉ clôt la réunion vers 16h30, en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et leur contribution. La commune de Faux est remerciée pour avoir accueilli la réunion.



CATHUS

Christophe CATHUS

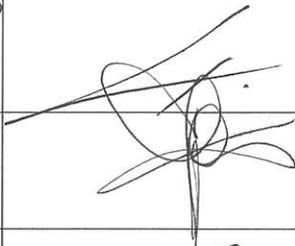
Président du CoPil du site Natura 2000 « Carrière de Lanquais – les Roques »



## SITE NATURA 2000 « CARRIERE DE LANQUAIS – LES ROQUES »

Réunion du COPIL du 04 mars 2024 (14h30)

Salle des fêtes de Faux

NOM – Prénom	Organisme	Signature	Coordonnées
BETAÏLLE Jérôme	Mairie d'Eymet CCPSP	Excusé	
RAMBAUD Julia	DREAL NA	Excusée	
CHEVALIER Sylvie	CD24 canton Sud Bergeracois	Excusée	
ARNOULD Xavier	UDAP Dordogne	Excusé	
RAVAILHE Jean-Michel	FDPPMA	Excusé	
AUPY Mélanie	DDT 24		
THAUROS Hug	Région Nouvelle-Aquitaine Service N2000		
CATHUS Christophe	Conseiller Régional		
HESS Christian	Propriétaire de Fech Nadat		
DUMON Pauline	Mairie de FAUX		
WAGNER Sylvain	Département		
MICHON Alice	CAB		

NOM – Prénom	Organisme	Signature	Coordonnées
MAHIEUX Tom	La CAB.		
BOUSQUET Jean-Yves	MONSAC Mairie.	Bousquet	
BOITREL Pierre	propriétaire		pierre.boitrel@orange.fr
DI MEO Jacques	CDS 24		
LOBJOIS Pascal	Mairie de LANQUAIS		lobjois.pascal@wanadoo.fr